

## **La Fiscalité Numérique et Equitable : Une Nouvelle Frontière de la Justice Socio-économique**

### **Digital and Fair Taxation: A New Frontier of Socio-Economic Justice**

**SAHBANI Siham**

Enseignante-chercheuse

Ecole Nationale De Commerce et de Gestion de Fès

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Maroc

Laboratoire de Recherche et D'Etudes en Management, Entrepreneuriat et Finance

**siham.sahbani@usmba.ac.ma**

**JIBARI Oussama**

Doctorant

Ecole Nationale De Commerce et de Gestion de Fès

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Maroc

Laboratoire de Recherche et D'Etudes en Management, Entrepreneuriat et Finance

**oussama.jibari@usmba.ac.ma**

**Date de soumission** : 22/09/2023

**Date d'acceptation** : 07/11/2023

**Pour citer cet article** :

SAHBANI.S & JIBARI.O (2023) «La Fiscalité Numérique et Equitable : Une Nouvelle Frontière de la Justice Socio-économique », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 4 : Numéro 11 » pp :395 – 412.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Dans la sphère fiscale, un vide de compréhension subsiste concernant les disparités profondément enracinées dans les cadres fiscaux traditionnels. Bien que certaines études aient examiné ces disparités, elles ont rarement considéré les implications des dynamiques fiscales numériques sur les inégalités socio-économiques globales. Cette recherche vise à combler cette lacune en explorant les mécanismes sous-jacents des inégalités fiscales à l'échelle mondiale. Nous expliquons comment les systèmes fiscaux classiques perpétuent ces inégalités tout en évaluant les avantages et les défis liés à l'utilisation de la numérisation. Cependant, cette étude ne préconise pas aveuglément ces approches numériques comme solutions infaillibles. Au contraire, elle met en évidence les risques potentiels de la numérisation dans l'aggravation des inégalités fiscales. En fin de compte, nous illustrons que la participation active des citoyens et l'engagement des contribuables dans le système fiscal jouent un rôle central dans la réalisation d'une justice fiscale authentique et d'une équité socio-économique durable.

**Mots clés :** Inégalités fiscales ; Dynamiques fiscales numériques ; Systèmes fiscaux traditionnels ; Numérisation fiscale ; Justice fiscale.

## Abstract

In the realm of taxation, a gap in understanding persists regarding the deeply rooted disparities within traditional tax frameworks. While some studies have examined these disparities, they have seldom considered the implications of digital tax dynamics on global socio-economic inequalities. This research aims to bridge this gap by exploring the underlying mechanisms of global tax inequalities. We elucidate how conventional tax systems perpetuate these inequalities while assessing the benefits and challenges associated with digitization. However, this study does not blindly advocate for digital approaches as infallible solutions. On the contrary, it highlights the potential risks of digitalization in exacerbating tax inequalities. Ultimately, we demonstrate that active citizen participation and taxpayer engagement in the tax system play a central role in achieving genuine tax justice and sustainable socio-economic equity.

**Keywords:** Tax Inequalities; Digital Tax Dynamics; Traditional Tax Systems; Tax Digitization; Tax Justice.

## Introduction

Au sein d'une société en perpétuelle évolution, la fiscalité moderne revêt une importance cruciale, tant sur le plan économique que social. Elle constitue le mécanisme par lequel les ressources sont collectées pour financer les infrastructures publiques, les services sociaux et les projets de développement. D'ailleurs, la fiscalité façonne la distribution des revenus, et influence directement la dynamique socio-économique d'une nation. C'est dans ce contexte, en constante mutation, que les concepts de la justice socio-économique et de l'équité fiscale émergent comme des piliers fondamentaux de tout système fiscal équilibré. Les récentes évolutions législatives et technologiques ont profondément remodelé le paysage fiscal mondial, préparant ainsi le terrain pour des améliorations ultérieures des lacunes des recherches existantes, en ce qui concerne l'évaluation de l'impact des réformes fiscales numériques sur la justice socio-économique plus précisément. À titre d'illustration, en France, la Loi de Finances 2021 a introduit la possibilité d'employer des technologies d'intelligence artificielle dans la lutte contre la fraude fiscale numérique. Parallèlement, au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), des discussions sont en cours concernant la fiscalité des entreprises opérant dans le domaine numérique, soulignant la nécessité d'une collaboration internationale pour contrer les pratiques d'évasion fiscale à l'ère numérique. Au cœur de cette évolution se trouve une problématique d'une grande complexité : **Comment redéfinir l'équité fiscale à l'ère du numérique ?**

De cette question principale se ramifient d'autres sous-questions :

- Comment peut-on évaluer l'équité fiscale au niveau national, et en quoi cette évaluation peut-elle influencer la performance économique globale ?
- Quelles stratégies et orientations peuvent être envisagées pour évoluer vers des systèmes fiscaux garantissant une répartition plus équitable des charges fiscales et favorisant la prospérité économique à long terme ?
- Quel est l'impact de l'intelligence artificielle et des réformes fiscales sur l'équité fiscale, et quels sont les risques potentiels à considérer ?
- Qui doit assumer la responsabilité de garantir l'équité fiscale, l'administration fiscale ou les contribuables ?
- Comment le civisme fiscal peut-il conditionner l'atteinte de cet objectif ?

L'essence fondamentale de cet article consiste à sonder les contours de l'équité dans un contexte contemporain de la fiscalité, en tenant compte des avancées technologiques et législatives récentes. Pour accomplir cette mission, notre démarche s'articulera autour de

plusieurs étapes consécutives. Nous amorcerons notre article par une revue de littérature exhaustive, se prolongeant par la présentation détaillée de notre méthodologie de recherche. Par la suite, nous plongerons dans une phase de discussion argumentée, débouchant finalement sur l'examen de la triade constituée par la numérisation, l'inclusion et le civisme fiscal.

## **1. Revue de littérature**

### **1.1. Équité fiscale et Justice socio-économique**

L'étude des concepts de justice socio-économique et d'équité fiscale a été abordée sous différentes facettes au cœur des préoccupations académiques et sociétales. Rawls (1971) a proposé une approche novatrice avec le « voile d'ignorance », qui vise à garantir des principes équitables en ignorant les positions sociales individuelles. Néanmoins, les approches universalistes telles que la théorie des capacités de Sen (1999) négligent souvent les contingences contextuelles, pouvant altérer la perception de la justice (Nussbaum, 2000).

L'équité fiscale, liée à la juste taxation et à la redistribution des richesses, a engendré des débats entre approches traditionnelles et progressistes. Les théories conventionnelles défendent l'impôt proportionnel, tandis que les modèles progressifs, tels que développés par Piketty (2014), prônent une taxation proportionnelle aux revenus. Cependant, même en présence de systèmes fiscaux progressifs, des inégalités telle que l'évasion fiscale persistent, soulevant ainsi des questions quant l'efficacité de ces systèmes (Zucman, 2015).

Une exploration minutieuse de ces explorations révèle que ces notions ne sont pas exemptées de lacunes et de critiques. La vision abstraite de la justice socio-économique peut négliger les inégalités structurelles inscrites dans les tissus sociaux et économiques (Fraser, 1995), et l'influence des entreprises sur les réglementations fiscales soulève des préoccupations quant à la véritable équité fiscale (Saez & Zucman, 2019). Par ailleurs, l'analyse des inégalités globales nécessite un examen plus approfondi pour orienter les actions futures (Milanovic, 2016).

Dans la perspective continue de l'examen des contributions existantes, il est nécessaire d'approfondir la compréhension du lien intrinsèque entre l'équité fiscale et la justice socio-économique à travers l'examen de la littérature.

Alors que leur efficacité dépend de leur conception et mise en œuvre (Saez & Zucman, 2019), les politiques fiscales progressives influencent indubitablement sur la distribution des richesses (Atkinson & Piketty, 2007). Parallèlement, des obstacles socio-économiques restreignent l'accès aux avantages fiscaux pour les groupes défavorisés (Alstadsæter et al,

2019). Et la concentration de la richesse peut exacerber les disparités socio-économiques (Stiglitz, 2012), suggérant un rôle potentiel des politiques fiscales dans la correction de ces inégalités. Cette synthèse souligne l'importance de l'analyse intégrée de ces termes pour aborder ces enjeux complexes.

Alors que l'intégration de la numérisation et de l'IA dans l'étude de ces disparités pourrait potentiellement améliorer l'efficacité et réduire les échappatoires (Cobham & Janský, 2018), une réglementation adéquate est indispensable pour éviter d'aggraver les disparités existantes, en particulier parmi les acteurs vulnérables.

L'évaluation de ces inégalités requiert une approche méthodologique rigoureuse et diversifiée, intégrant une gamme d'indices et de mesures complémentaires. L'indice de Gini (Gini, 1912), sert à quantifier la concentration des revenus au sein d'une population donnée, tandis que le coefficient de concentration de Theil permet d'évaluer la dispersion des revenus au sein de différentes strates économiques (Theil, 1967). Pour analyser la progressivité des systèmes fiscaux, l'indice de Kakwani offre une mesure précise des transferts financiers et de l'équité des politiques fiscales (Kakwani, 1977). En outre, les comparaisons internationales, telles que celles menées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2021), offrent une perspective globale en positionnant un pays par rapport à d'autres. Ces approches méthodologiques complémentaires enrichissent notre compréhension des inégalités fiscales.

## **1.2. Disparités et mesures fiscales incitatives**

L'attention portée aux disparités au sein du système fiscal, qu'elles proviennent de distinctions liées à la nature des revenus, au secteur économique, à la source de ces revenus ou à leur taille, a considérablement augmenté dans la recherche académique. L'ouvrage de référence de Piketty (2014) a largement exposé l'ampleur des inégalités fiscales liées à la répartition des revenus issus du capital, mettant en évidence l'importance de la discrimination sectorielle en matière fiscale. Dans une veine similaire, Stiglitz (2012) a réalisé une analyse approfondie de la discrimination fiscale basée sur l'origine des revenus, mettant en lumière les avantages fiscaux octroyés aux revenus du capital et leur contribution à l'accroissement des disparités fiscales.

S'agissant des implications des mesures fiscales incitatives, Saez et Zucman (2019) ont conduit une évaluation exhaustive des conséquences de la réduction des taux d'imposition sur les hauts revenus. Leurs recherches ont démontré que de telles mesures peuvent significativement aggraver les disparités fiscales.

### **1.3. Impacts socio-économiques des inégalités fiscales**

Les investigations sur les inégalités fiscales révèlent leur impact majeur sur les aspects socio-économiques. Slemrod et Yitzhaki (2002) ont scruté la répartition des charges fiscales parmi les ménages, en mettant en avant l'importance cruciale de la progressivité des taux d'imposition. Dans cette optique, Besley et Persson (2011) ont examiné l'influence des niveaux d'inégalités fiscales sur la capacité de l'État à fournir des services publics essentiels, tels que l'éducation et les soins de santé. De son côté, Barro (2000) a approfondi l'examen de la relation complexe entre la fiscalité, les inégalités et la croissance économique, en mettant en évidence les implications économiques de ces inégalités.

### **1.4. Équité fiscale et responsabilités des acteurs**

L'équité fiscale repose sur une répartition claire des responsabilités entre les acteurs dont l'harmonisation des actions se révèle cruciale. Elle exige que les contribuables respectent rigoureusement les lois fiscales (Slemrod, 2002). Le législateur joue, à son tour, un rôle crucial en concevant des lois fiscales justes et équitables (Stiglitz, 2012).

### **1.5. Perspectives de répression des inégalités fiscales**

La répression des inégalités fiscales a été abordée sous différentes perspectives dans la littérature académique. Les approches traditionnelles ont privilégié des politiques et des mesures classiques pour atténuer les disparités fiscales. Par exemple, l'augmentation des taux d'imposition pour les tranches de revenus élevés a été adoptée par de nombreux pays (Piketty, 2014). De plus, le rajout d'un impôt forfaitaire, dit impôt national sur le revenu (au lieu des taxes sur la valeur ajoutée ou sur les ventes), à l'impôt progressif sur le revenu des personnes physiques, prélevé sur tous les revenus, indépendamment du fait qu'ils proviennent du travail ou du capital et du secteur dont ils proviennent, a été proposé (Saez & Zucman, 2019), en sus d'autres incitations fiscales, comme les crédits d'impôt pour les revenus bas, mises en place pour réduire les écarts de revenus dans certains pays.

Les approches modernes visant à réprimer les inégalités fiscales exploitent la numérisation et l'intelligence artificielle. En ce sens, l'OCDE a recommandé des réformes fiscales pour mieux taxer l'économie numérique (OCDE, 2023). Cette transformation rapide soulève des défis complexes pour les décideurs politiques, nécessitant des politiques fiscales adaptables tout en offrant la clarté nécessaire à la croissance économique durable (OCDE, 2018).

### **1.6. Équité fiscale dans le contexte marocain**

Dans le contexte de la globalisation, des échanges internationaux et des traités fiscaux visant à traiter les contribuables de manière équitable, indépendamment de leur nationalité, le Maroc

n'est pas à l'abri des inégalités fiscales. Au sein du contexte fiscal marocain, des problèmes liés à l'équité fiscale surgissent, caractérisés par une concentration de l'impôt sur un nombre restreint d'entreprises et une charge fiscale disproportionnée supportée par les salariés (Siham Machmoume & Mohamed Nmili, 2021). Cette situation soulève des interrogations essentielles concernant la répartition équitable de la charge fiscale au Maroc. Parallèlement, Nour-eddine Qach (2016) a entrepris une analyse approfondie de l'inégalité fiscale au Maroc, s'interrogeant sur la capacité de l'impôt à réduire ou à perpétuer les inégalités. Ses analyses englobent diverses catégories d'impôts, notamment la TVA, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu, suggérant que l'actuel système fiscal marocain a tendance à reproduire les inégalités plutôt qu'à les atténuer.

Il convient de souligner que les autorités marocaines ont récemment entrepris des démarches significatives pour adresser les problématiques liées à l'équité fiscale. En l'année 2021, une initiative majeure a été inaugurée, permettant de procéder à auto-identification des contribuables. Cette initiative, axée sur la promotion de la transparence et la réduction des inégalités, traduit la volonté des autorités de prendre en charge ces questions cruciales. Outre, le Maroc démontre un engagement résolu à mettre en avant les directives de l'OCDE en matière fiscale. Cette démarche atteste de son implication à l'échelle internationale pour traiter les inégalités fiscales, dans le cadre d'un environnement globalisé et d'une dynamique d'échanges internationaux.

### **1.7. Synthèse des travaux**

La revue de littérature englobe une exploration multidimensionnelle des concepts de la justice socio-économique et de l'équité fiscale. Elle dévoile un éventail d'approches scientifiques, allant de la proposition novatrice de Rawls d'adopter un « voile d'ignorance » pour garantir l'équité, à l'évaluation de théories universalistes et contextuelles, telles que la théorie des capacités de Sen. Le débat entourant l'équité fiscale révèle des différences marquées entre les approches traditionnelles, promouvant un impôt proportionnel, et les approches progressistes, telles que préconisées par Piketty. Cependant, même en présence de systèmes fiscaux progressifs, persiste l'évasion fiscale, suscitant des interrogations sur leur efficacité.

Il ressort de cette analyse que ces concepts ne sont pas dépourvus de critiques et de limitations. La conception abstraite de la justice socio-économique peut occulter les inégalités structurelles intrinsèques aux tissus sociaux et économiques. Parallèlement, l'influence des entreprises sur les réglementations fiscales soulève des préoccupations quant à la véritable équité fiscale. L'exploration des inégalités fiscales révèle les implications substantielles des

politiques fiscales progressives sur la distribution des richesses, tandis que des barrières socio-économiques entravent l'accès aux avantages fiscaux pour les groupes marginalisés. De surcroît, la concentration de la richesse peut exacerber les disparités socio-économiques, impliquant un rôle potentiel des politiques fiscales dans leur atténuation.

L'intégration de la numérisation et de l'intelligence artificielle pour aborder ces disparités apparaît comme une perspective prometteuse, bien que nécessitant une réglementation judicieuse pour éviter d'accroître les inégalités existantes, en particulier parmi les populations vulnérables. L'évaluation de ces inégalités exige une approche méthodologique rigoureuse et variée, incluant divers indices et mesures complémentaires. Les comparaisons internationales offrent une perspective globale, complétée par des méthodologies telles que l'indice de Gini, le coefficient de concentration de Theil, et l'indice de Kakwani pour éclairer la compréhension des inégalités fiscales.

Enfin, la revue examine les modalités actuelles et prévues de répression des inégalités fiscales.

## **2. Méthodologie de recherche**

La méthodologie adoptée repose sur une approche qualitative minutieusement élaborée pour examiner les inégalités fiscales à travers le prisme de la transition numérique. Sa solidité découle de sa structure, où chaque étape est méticuleusement alignée sur les impératifs de recherche.

Dans un premier temps, la collecte et la sélection des sources visent à établir une base solide. La transparence des critères de sélection adoptés garantit que seules les sources pertinentes et de haute qualité sont retenues en vue de l'analyse ultérieure.

Ensuite, l'analyse critique des sources se distingue par sa rigueur méthodologique. Cette phase met en évidence l'importance de mettre en lumière les opinions des chercheurs et d'identifier les lacunes, fournissant ainsi une illumination précise des diverses perspectives et des pistes de développement envisageables.

La troisième étape, centrée sur l'interprétation des données (discussion), se distingue par sa précision méthodologique. En contextualisant les origines et les retombées des inégalités fiscales dans le contexte socio-économique et historique, cette approche interprétative apporte une profondeur d'analyse qui enrichit la compréhension globale du sujet.

L'alignement constant avec les objectifs de recherche agit comme un fil conducteur tout au long de cette méthodologie. Chaque étape est délibérément conçue pour répondre aux

exigences et aux questionnements posés, ce qui garantit la pertinence des résultats obtenus dans le cadre de l'objectif de recherche global.

### 3. Discussion

La revue de littérature précédente a fourni une base solide pour notre compréhension des inégalités fiscales, qu'elles se situent dans les cadres fiscaux traditionnels ou qu'elles émergent dans l'ère numérique de la fiscalité. La section de discussion qui suit constitue une opportunité essentielle pour analyser et interpréter ces découvertes. Dans cette phase, nous nous engageons à enrichir le dialogue existant en fournissant notre propre point de vue et nos réflexions sur les sujets abordés. Notre objectif principal est de mettre en lumière les principales leçons tirées de la revue de littérature, d'identifier les domaines nécessitant davantage d'attention et de proposer des orientations potentielles pour des recherches futures et des décisions politiques visant à promouvoir l'équité fiscale et l'égalité socio-économique.

#### 3.1. Sources et facteurs contribuant à l'inégalité fiscale : Portée et Complexité

Plongeons dans une analyse approfondie de certains facteurs et sources qui concourent à la formation d'un système fiscal inégal, ainsi que de leur portée dans la fiscalité. Les discriminations fiscales, qui résultent de ces facteurs, peuvent affecter la justice fiscale de diverses manières.

- **Complexité du système fiscal** : La complexité des lois fiscales et de leurs règlements peut créer des opportunités pour la discrimination fiscale. La portée de cette complexité est considérable, car elle peut permettre aux contribuables bien conseillés de minimiser leur charge fiscale, tandis que d'autres, moins informés, pourraient être désavantagés.
- **Niches fiscales** : Les niches fiscales, telles que les déductions, les exemptions et les crédits d'impôt, peuvent profiter de manière disproportionnée à certains groupes ou secteurs.
- **Planification fiscale agressive** : Les contribuables aisés peuvent recourir à une planification fiscale agressive, créant des stratégies pour minimiser leur fardeau fiscal, même si ces pratiques sont légales.
- **Pressions politiques et influence** : Les groupes d'intérêt et les lobbyistes peuvent exercer des pressions politiques pour obtenir des avantages fiscaux spécifiques.
- **Manque de transparence** : Lorsque les détails du système fiscal ne sont pas transparents et facilement compréhensibles, il peut être difficile pour les contribuables de comprendre comment leurs impôts sont calculés.

- **Différences régionales** : Les disparités régionales, telles que les taux d'imposition locaux ou régionaux variables, peuvent également contribuer aux discriminations fiscales.
- **Performance du contribuable** : La classification des contribuables en fonction de leur taille ou de leur performance financière peut entraîner des régimes fiscaux spécifiques. Cette portée peut être sectorielle, affectant différents secteurs de l'économie.
- **Autres statuts du contribuable** : Les contribuables peuvent être différenciés en fonction de statuts particuliers, tels que les centres financiers offshores, les catégories fiscales, les nouveaux ou anciens contribuables, les exportateurs, etc.
- **Secteurs d'activités** : Les secteurs économiques dans lesquels les contribuables opèrent peuvent influencer leur traitement fiscal.
- **Délais de traitement** : L'évaluation de la durée et de la rapidité des procédures fiscales, y compris la durée des contrôles fiscaux, peut créer des discriminations en fonction des délais.
- **Double imposition** : L'absence des conventions internationales entre pays peut affecter la taxation des contribuables étrangers, créant des situations de double imposition.

Il est important de noter que ces facteurs peuvent contribuer à la formation d'un système fiscal inégal de manière interconnectée et complexe, créant des défis pour la réalisation de la justice fiscale. De plus, d'aucuns peuvent considérer certaines de ces discriminations comme des formes de « **discrimination positive** » lorsqu'elles sont utilisées pour promouvoir des objectifs spécifiques, tels que l'encouragement de l'investissement ou de la recherche et développement.

- **Montages et stratégies d'inégalité** : En outre, des montages et des stratégies d'inégalité peuvent être utilisés pour contourner les règles fiscales et accroître les inégalités. Par exemple, des incitations fiscales visant à encourager l'investissement peuvent être exploitées de manière à favoriser davantage les contribuables fortunés ou les grandes entreprises. Ces pratiques créent des inégalités fiscales et peuvent nécessiter une réglementation plus stricte pour garantir l'équité fiscale.

En fin de compte, la formation d'un système fiscal inégal est le résultat de multiples facteurs et de leurs interactions complexes. La portée de ces facteurs est variée, mais leur impact sur la justice fiscale est significatif. Il est essentiel que les gouvernements et les législateurs

examinent attentivement ces facteurs et mettent en place des politiques fiscales équitables pour garantir que l'ensemble de la société contribue équitablement au financement des services publics et à la réduction des inégalités économiques.

### 3.2. Mesure et évaluation de l'équité fiscale

L'évaluation de l'équité fiscale à travers divers indicateurs et mesures offre une vision multidimensionnelle, mais chacun de ces instruments comporte des limites et des contraintes spécifiques.

- **Indice de Gini** : L'indice de Gini, bien qu'il fournisse une mesure globale de la concentration des revenus, ne prend pas en compte la composition des revenus (travail, capital, etc.) ni les avantages fiscaux. Il ne révèle pas les causes sous-jacentes des inégalités fiscales et peut masquer des disparités sectorielles ou régionales importantes.
- **Coefficient de concentration de Theil** : Cette mesure évalue la dispersion des revenus au sein de différentes strates économiques, ce qui est utile pour identifier des inégalités spécifiques. Cependant, il ne fournit pas de vision globale de la répartition des inégalités fiscales et peut être sensible aux choix de découpage des strates économiques.
- **Indice de Kakwani** : L'indice de Kakwani est précieux pour évaluer la progressivité des politiques fiscales. Néanmoins, il se limite à l'analyse des transferts financiers et ne capture pas les inégalités liées aux avantages fiscaux ou aux exemptions, limitant ainsi sa capacité à saisir la totalité du paysage fiscal.
- **Comparaisons internationales** : Les comparaisons internationales fournissent une perspective globale, mais elles peuvent négliger les particularités nationales et ne prennent pas toujours en compte les différences culturelles et institutionnelles qui influencent les politiques fiscales. De plus, elles ne permettent pas de mesurer les inégalités à l'intérieur d'un pays.
- **Données et confidentialité** : Toutes les mesures d'équité fiscale dépendent de données précises et fiables, ce qui peut être un défi dans de nombreux pays. De plus, la collecte et l'utilisation de données fiscales soulèvent des questions de confidentialité et de sécurité, en particulier dans le contexte de la numérisation.
- **Interprétation subjective** : L'interprétation des résultats des mesures d'équité fiscale peut être subjective et dépendre des objectifs et des valeurs de ceux qui les analysent.

Ce manque d'objectivité peut entraîner des biais potentiels dans l'évaluation de l'équité fiscale.

Bien que ces mesures fournissent une perspective précieuse, mais il faut les compléter par d'autres méthodes pour une évaluation plus complète de l'équité fiscale, tout en gardant à l'esprit leurs limites et en les interprétant avec discernement.

### **3.3. Mesure et évaluation de l'équité fiscale**

Poursuivons la discussion en analysant la répartition des responsabilités entre les acteurs dans la quête de l'équité fiscale, une question qui suscite un débat complexe quant à savoir qui porte la plus grande part de responsabilité dans l'établissement d'un système fiscal équitable.

D'un côté, les contribuables jouent un rôle crucial en respectant rigoureusement les lois fiscales et en s'acquittant de leurs obligations fiscales de manière juste et précise. Toutefois, il est important de noter que les contribuables peuvent être incités à l'évasion fiscale en raison de la complexité du système fiscal et des incitations à minimiser leur charge fiscale. Cette réalité soulève des interrogations quant à leur responsabilité exclusive dans la prévention des inégalités fiscales.

D'un autre côté, les législateurs et les autorités fiscales portent la responsabilité de concevoir des lois fiscales justes et transparentes. Toutefois, des lacunes dans la législation et les politiques fiscales peuvent contribuer à l'aggravation des inégalités fiscales.

La réaction du législateur face à l'inégalité fiscale est un élément essentiel pour comprendre l'évolution des systèmes fiscaux. Conscient de l'existence des inégalités en matière d'imposition fiscale, le législateur peut adopter différentes approches pour y faire face.

Tout d'abord, le législateur peut choisir d'agir pour réduire ces inégalités en mettant en place une série de mesures. Parmi celles-ci figurent la réforme du système d'imposition en instaurant des taux progressifs, la suppression des exonérations fiscales injustes, le renforcement des contrôles fiscaux pour lutter contre l'évasion fiscale, la promotion de la transparence fiscale des entreprises et des particuliers, et la mise en place de politiques de redistribution des revenus et des richesses. De plus, il peut favoriser l'équité fiscale entre les grandes et petites entreprises, encourager les investissements socialement responsables par le biais d'incitations fiscales, réévaluer les impôts indirects pour atténuer leur impact sur les populations à faible revenu, et renforcer la coopération internationale pour lutter contre l'évasion fiscale internationale.

Cependant, il est important de noter que le législateur peut également choisir de ne pas réagir face à l'inégalité fiscale. Cela peut être motivé par divers facteurs, notamment les pressions

exercées par de grands acteurs économiques bénéficiant des avantages fiscaux, les préoccupations budgétaires liées à la baisse des recettes fiscales, les considérations politiques visant à satisfaire certains groupes d'électeurs, la complexité du système fiscal et les craintes de perturber l'économie, le manque de consensus sur la perception de la justice fiscale, ainsi que la rigidité législative et les difficultés à modifier les lois fiscales existantes.

En fin de compte, la responsabilité en matière d'équité fiscale ne saurait être imputée de manière exclusive ni aux contribuables ni aux autorités fiscales. Elle représente une responsabilité partagée qui exige une coopération équilibrée entre les deux parties afin de garantir un système fiscal équitable et de lutter efficacement contre les inégalités fiscales.

### **3.4. Approches traditionnelles de lutte contre les inégalités fiscales**

Dans la quête de l'équité fiscale, les gouvernements et les économistes ont souvent adopté des approches traditionnelles pour réduire les inégalités fiscales. Ces approches, bien qu'ayant leur mérite, présentent également des limitations significatives.

L'une des approches classiques est la mise en place de régimes fiscaux progressifs, où les taux d'imposition augmentent à mesure que le revenu d'un contribuable augmente. Cette approche vise à réduire les inégalités en prélevant une part plus importante du revenu des contribuables à revenus plus élevés. Cependant, cette méthode peut être sujette à des échappatoires fiscales et à des contournements, notamment lorsque les contribuables aisés utilisent des stratégies de planification fiscale pour réduire leur fardeau fiscal.

Une autre approche traditionnelle consiste à utiliser des programmes de redistribution, tels que les transferts sociaux et les allocations, pour aider les ménages à faible revenu. Bien que ces programmes puissent atténuer les inégalités, ils peuvent également créer des incitations à la dépendance et ne résolvent pas nécessairement les causes sous-jacentes des inégalités fiscales.

De plus, les déductions fiscales et les crédits d'impôt visent souvent à soutenir certains secteurs ou activités économiques. Bien que ces mesures puissent stimuler la croissance dans des domaines spécifiques, elles peuvent également créer des inégalités en accordant des avantages disproportionnés à certains contribuables.

En outre, les réglementations fiscales complexes et les niches fiscales peuvent ouvrir la porte à l'évasion fiscale et à la planification fiscale agressive, entraînant ainsi des pertes de recettes pour le gouvernement et augmentant les inégalités.

Pour relever ces défis, certaines mesures peuvent être prises en considération :

- **Suppression des exonérations injustes** : Réviser et éliminer les exonérations fiscales qui bénéficient principalement aux grandes contribuables, en favorisant une approche plus équitable.
- **Renforcement des contrôles fiscaux** : Investir dans des mécanismes de contrôle plus rigoureux pour lutter contre l'évasion fiscale et les pratiques fiscales agressives.
- **Transparence fiscale** : Exiger une plus grande transparence fiscale de la part des entreprises et des particuliers, en rendant publiques les informations sur leurs activités fiscales et leurs contributions.
- **Équité entre grandes et petites entreprises** : Assurer une égalité de traitement entre les grandes entreprises et les petites entreprises pour éviter des avantages fiscaux injustes.
- **Politiques fiscales socio-environnementale** : Encourager les investissements socialement responsables par des incitations fiscales pour les entreprises qui contribuent positivement à la société.
- **Équité régionale** : Réduire les écarts fiscaux entre différentes régions pour promouvoir une répartition plus équitable des ressources et des opportunités.
- **Accès aux services publics** : Utiliser les recettes fiscales pour investir dans des services publics de qualité accessibles à tous, tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.
- **Lutte contre la pauvreté** : Mettre en place des politiques fiscales ciblées (contribution de solidarité sociale) pour aider les populations à faible revenu à sortir de la pauvreté et à améliorer leur bien-être économique.
- **Coopération internationale** : Collaborer avec d'autres pays pour lutter contre l'évasion fiscale internationale et promouvoir une taxation équitable des entreprises multinationales.

Ces mesures contribuent à promouvoir une équité fiscale en veillant à ce que la charge fiscale soit répartie de manière équitable et en luttant contre les pratiques fiscales injustes qui peuvent aggraver les inégalités économiques et sociales.

### **3.5. Approches modernes de lutte contre les inégalités fiscales**

L'évolution rapide des technologies numériques a ouvert de nouvelles perspectives dans la lutte contre les inégalités fiscales. Les approches modernes se concentrent de plus en plus sur l'utilisation de solutions numériques pour collecter, analyser et surveiller les données fiscales.

Cependant, il est essentiel d'examiner attentivement les limites, les écueils éventuels, les défis éthiques et les risques associés à cette transformation numérique.

L'adoption de solutions numériques présente des avantages indéniables. Elle permet une collecte de données plus rapide et plus précise, ce qui peut améliorer la détection des fraudes fiscales et des évasions fiscales. De plus, les technologies avancées, telles que l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle, peuvent faciliter l'analyse des données fiscales à grande échelle, identifiant ainsi des schémas et des tendances qui seraient autrement passés inaperçus.

Cependant, l'approche numérique comporte également des défis significatifs. Tout d'abord, la collecte massive de données soulève des questions de confidentialité et de sécurité. La surveillance fiscale numérique peut potentiellement empiéter sur la vie privée des contribuables, ce qui suscite des préoccupations éthiques importantes. De même, la dépendance à l'égard de l'automatisation fiscale peut rendre le système vulnérable aux erreurs et aux biais algorithmiques, pouvant entraîner des iniquités fiscales involontaires.

Ainsi, on dit qu'il est important de reconnaître que les approches numériques ne garantissent pas nécessairement une équité optimale dans tous les cas. Les systèmes fiscaux sont complexes, et la numérisation peut ne pas toujours tenir compte de toutes les nuances des situations individuelles. Par exemple, les modèles automatisés peuvent ne pas prendre en compte les circonstances spéciales des contribuables, ce qui peut entraîner des résultats injustes.

#### **4. Numérisation, Inclusion et Civisme Fiscal : Un Triptyque pour une Équité Renouvelée**

La numérisation des systèmes fiscaux, grâce à des technologies telles que l'automatisation, l'intelligence artificielle et la blockchain, offre des opportunités de modernisation de la collecte des impôts et de réduction de la fraude fiscale, mais elle présente également des défis. L'un de ces défis majeurs est l'assurance de l'inclusion de tous les contribuables, notamment ceux qui ont un accès limité aux technologies numériques. L'exclusion numérique peut aggraver les inégalités fiscales. Ainsi, la numérisation doit s'accompagner de mesures garantissant l'accès à l'éducation numérique pour tous.

L'inclusion joue un rôle central dans cette transformation, en veillant à ce que chaque contribuable puisse participer pleinement et équitablement au système fiscal. Cela nécessite des investissements dans l'éducation fiscale, l'accès aux technologies et des mécanismes de

rétroaction des contribuables pour améliorer continuellement les systèmes fiscaux numériques.

Le civisme fiscal, comme troisième pilier, implique la responsabilité et l'engagement des contribuables à respecter les lois fiscales et à contribuer équitablement à la société. La numérisation peut favoriser la transparence fiscale, renforçant la confiance dans le système fiscal et encourageant le civisme fiscal.

En somme, la numérisation, l'inclusion et le civisme fiscal sont trois éléments clés pour instaurer une équité fiscale renouvelée. Toutefois, il est crucial de relever les défis et les risques de cette numérisation, tout en veillant à ce qu'elle profite à l'ensemble des contribuables. Une approche équilibrée qui intègre ces trois éléments peut contribuer à forger un avenir fiscal plus équitable et transparent.

### **Conclusion**

Pour conclure, bien que la revue de littérature soit principalement théorique et ne présente pas de résultats issus d'une étude empirique établie par nos-soins, elle fournit un socle conceptuel solide pour une appréhension des inégalités fiscales, aussi bien dans les cadres conventionnels que dans l'ère émergente de la fiscalité numérique. La section de discussion subséquente établit une analyse approfondie et contextualisée de diverses facettes de ces inégalités, englobant les déterminants sous-jacents, les instruments de mesure et d'évaluation, ainsi que les acteurs et les méthodologies liés à l'effort visant à rétablir l'équité fiscale.

L'équité fiscale, en tant qu'objectif incontournable de la fiscalité, demeure un idéal multidimensionnel exigeant une appréhension exhaustive. Les sources engendrant ces inégalités sont multifactorielles et se prêtent à des interactions complexes, créant ainsi une dynamique de complexité au sein des systèmes fiscaux. La mesure et l'évaluation de l'équité fiscale, par le biais d'indicateurs variés, offrent une perspective complémentaire, mais requièrent une prise en compte des limites inhérentes à chaque instrument.

La répartition des responsabilités dans la quête de l'équité fiscale, partagée entre les contribuables et les autorités fiscales, suscite des débats persistants quant à la pondération respective de ces acteurs dans l'instauration d'un régime fiscal équitable. La dialectique entre les deux parties soulève la question de l'incitation à l'évasion fiscale, engendrée par la complexité fiscale, d'un côté, et les carences potentielles au niveau de la législation fiscale, de l'autre.

Les approches traditionnelles adoptées pour atténuer les inégalités fiscales, telles que les régimes fiscaux progressifs et les programmes de redistribution, bien qu'éprouvées,

comportent également des enjeux et des limitations. Parallèlement, les approches contemporaines, intrinsèquement liées à la numérisation, recèlent des avantages substantiels en matière de collecte et d'analyse de données, et soulèvent des interrogations éthiques et de confidentialité.

À la lumière de ces considérations, cette revue ouvre la voie à de futures recherches explorant plus en profondeur les différentes perspectives évoquées. Notre contribution à la communauté scientifique réside dans l'analyse des travaux antérieurs et dans la proposition d'une perspective prometteuse pour la rénovation de l'équité fiscale, mettant en avant la triade formée par la numérisation, l'inclusion et le civisme fiscal. Certes, l'équité fiscale demeure un défi complexe et évolutif, mais une approche équilibrée intégrant ces trois dimensions peut contribuer à façonner un avenir fiscal plus équitable et transparent pour la société dans son ensemble. Une des questions essentielles de recherche à envisager, à titre d'ouverture, pourrait être la suivante : **Peut-on envisager la réalisation de l'équité fiscale dans un monde de plus en plus numérisé et inclusif ?**

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Gini, C. (1912). Variabilità e Mutabilità.
- Theil, H. (1967). Economics and Information Theory. North-Holland.
- Rawls, J. (1971). A Theory of Justice. Harvard University Press.
- Kakwani, N. (1977). Measurement of Tax Progressivity: An International Comparison. *The Economic Journal*, 87(345), 71-80.
- Fraser, N. (1995). From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a Post-Socialist' Age. *New Left Review*, 1(212), 68-93.
- Sen, A. (1999). Development as Freedom. Oxford University Press.
- Barro, R. J. (2000). Inequality and growth in a panel of countries. *Journal of Economic Growth*, 5(1), 5-32.
- Slemrod, J., & Yitzhaki, S. (2002). Tax avoidance, evasion, and administration. *Handbook of Public Economics*, 3, 1423-1470.
- Slemrod, J. (2002). Trust in Public Finance. *International Tax and Public Finance*, 9(4), 345-368.
- Atkinson, A. B., & Piketty, T. (2007). Top Incomes over the Twentieth Century: A Contrast between Continental European and English-Speaking Countries. *Oxford Economic Papers*, 61(1), 7-36.

- Besley, T., & Persson, T. (2011). Pillars of Prosperity: The Political Economics of Development Clusters. Princeton University Press.
- Stiglitz, J. E. (2012). The Price of Inequality: How Today's Divided Society Endangers Our Future. W. W. Norton & Company.
- Piketty, T. (2014). Capital in the Twenty-First Century. Harvard University Press.
- Zucman, G. (2015). The Hidden Wealth of Nations: The Scourge of Tax Havens. University of Chicago Press.
- Milanovic, B. (2016). Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization. Harvard University Press.
- OCDE. (2018). Tax and Digitalisation Policy Report 2018. OCDE.
- Saez, E., & Zucman, G. (2019). The Triumph of Injustice: How the Rich Dodge Taxes and How to Make Them Pay. W. W. Norton & Company.
- Saez, E. (2019). Taxing the Rich More: Preliminary Evidence from the 2013 Tax Increase. Brookings Papers on Economic Activity, 2019(1), 547-594.
- OCDE. (2019). Tax Challenges Arising from the Digitalisation of the Economy – Subject to Tax Rule (Pillar Two).
- OCDE. (2021). Income Distribution Database (IDD): Gini, Poverty, Income, Methods and Concepts. OECD.
- Siham Machmoume & Mohamed Nmili (2021): Perception de l'équité fiscale et conformité du contribuable : enquête exploratoire dans le contexte marocain.
- Nour-eddine Qach (2016): La pauvreté au Maroc : matériau pour une analyse fiscale critique.